



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

Ouverture de la séance: à 19h48 à la buvette du stand de tir de Oulens s/ Echallens.

Nombre de membres présents: 16.

Membres excusés: Daniel BADOUX, Eric ROULIN et Billy MOULLET.

C'est notre président Sylvain BIGLER qui dirige cette assemblée. Il nous fait savoir que selon l'article 13 des statuts de la société, l'assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer.

L'assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres / démissions
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Rapport du président
6. Élections statutaires
7. Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service
8. Communications du comité
9. Divers et propositions individuelles
10. Classement du tir d'ouverture



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

Point 1 Nouveaux membres / démissions

1.1 Nouveaux membres

Cette année, pas de nouveau membre.

1.2 Démissions

Alberto DA SILVA démissionne de la société.

Point 2 Nomination des scrutateurs

Si le bulletin secret est demandé pour un vote, des scrutateurs seront désignés. Dans ce cas, Stéphane BINGGELI, notre vice-président, officiera comme chef de bureau.

Point 3 Approbation du dernier procès-verbal

Notre secrétaire, Sylvain CONSTANTIN, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2014. La parole n'est pas demandée et ce procès-verbal est accepté par acclamation tel que présenté.

Point 4 Approbation des comptes

En l'absence de notre caissier, c'est Stéphane BINGGELI qui nous présente les comptes de l'exercice 2014.

Notre société présente un solde positif de 8041.85 CHF avec une fortune au 31 décembre 2014 de 48'331.80 CHF.

Pierre HIRSCHI s'inquiète de la somme des arriérés. Cela proviens des cotisations de membres non payées. Le manque de bulletin de versement avec la facture semble la cause de certains manques dans les paiements.

Véronique MOULLET nous donne lecture du rapport de la commission de gestion. Elle félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes et invite ensuite les membres à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée décharge les organes responsables par acclamations et le président remercie le caissier et les vérificateurs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

Point 5 Rapport d'activités

5.1 Rapport du président

La participation aux tirs obligatoires et tirs en campagne pour l'année 2014 se décompte comme suit: 73 programmes obligatoires et 21 tirs en campagne. Merci aux participants pour leur travail lors des journées de tir.

Quatre tireurs se sont rendus au tir cantonal Bâlois, Eric ROULIN a réussi la petite maîtrise.

Un groupe a participé au tir du Sanglier à Goumoëns.

Félicitations à tous ces tireurs.

Félicitations également à Philippe ROULIN pour sa 6ème maîtrise en campagne ainsi qu'à Pierre-Alain BIGLER et Frédéric MERMOUD pour leur première.

Merci à Sylvain CONSTANTIN pour la création du site internet legrassy.ch.

5.2 Assemblées et séance de comité

Les membres du comité ont participé aux traditionnelles assemblées concernant la société de tir et se sont réunis à plusieurs reprises pour organiser la saison de tir à venir.

Point 6 Élections statutaires

6.1 Élection du comité

Cette année, le comité n'est pas soumis à élection.

Le comité de la société se présente comme suit pour la saison 2015-2016:

Président: Sylvain BIGLER

Vice-président: Stéphane BINGGELI

Caissier: Patrick HEYSÉ

Secrétaire: Sylvain CONSTANTIN

Chef des tirs: Blaise GONIN

6.2 Élection de la commission de gestion

La commission de gestion se compose comme suit pour la saison 2015-2016:

Premier vérificateur: Georges CLAVEL

Deuxième vérificateur: Andy MATHYS

Suppléante: Véronique MOULLET



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

Point 7 Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Le programme du tir obligatoire reste inchangé. Les tirs obligatoires sont considérés comme réussis lorsque le militaire astreint au tir:

- a obtenu un minimum de 42 points et
- n'a pas obtenu plus de trois zéros.

Les classes d'âge sont définies comme suit:

Actifs: de 1970 à 1994

Seniors: de 1956 à 1969

Vétérans: de 1946 à 1955

Seniors vétérans: jusqu'à 1945

Juniors: de 1995 à 1998

Adolescents: de 1999 à 2005

Sont astreints, les militaires qui ont accompli leur école de recrues en 2014, et jusqu'à la classe d'âge 1981. Ainsi que les classes d'âges 1982 à 1985 pour autant que les jours de service obligatoires soient accomplis.

Les prestations de la Confédération restent inchangées: 160.- CHF de base, 18.- CHF pour un tir obligatoire effectué par un militaire astreint et 8.- CHF pour un tir en campagne.

Notre président nous rappelle que les munitions lors de répétition sont à la charge du tireur.

Point 8 Communications du comité

8.1 Journée d'entretien

La journée d'entretien s'est déroulée le 28 mars dernier. Il reste quelques travaux à réaliser et ces activités seront organisées prochainement. Merci à tous les membres qui participent tout au long de l'année à l'entretien de nos installations.

Vu l'emplacement de notre butte, nous n'avons plus besoin de l'assainir. Nous désirons néanmoins installer des récupérateurs de balles pour être au plus près des normes.

La rénovation de la toiture du stand devrait être réalisée cette année.

8.2 Communications du chef des tirs

Blaise GONIN nous fait part du programme de cette année, avec comme principale sortie, le tir fédéral valaisan.

Les informations concernant les différents tirs auxquels nous pourrions participer seront affichées en temps utile au stand.

Notre chef des tirs nous rappelle également que les sacs et sacoches ne doivent pas se trouver dans le stand.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

Point 9 Divers et propositions individuelles

Selon l'article 16 des statuts de la société, aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais. Sylvain BIGLER donne néanmoins la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Stéphane BINGGELI nous rappelle les dates de l'Abbaye des Nations. Cette fête se déroulera du 29 au 31 août.

Michel MERMOUD trouve que la participation financière de la société aux tir externes n'est pas assez élevée. Sylvain BIGLER nous précise que généralement, c'est une somme globale qui est décidée et plus le nombre de participants est élevé, plus la participation est basse au prorata par tireur.

Point 10 Classement du tir d'ouverture

La parole est donnée à notre chef des tirs pour la proclamation des résultats du tir d'ouverture.

14 personnes ont participé.

Jean-Marc MATHYS, avec un total de 441 points repart avec la garde d'un mousqueton pour une année.

Notre président remercie les membres présents pour leur participation ainsi que Rénaud VULLIAMY pour la préparation du repas. Ce dernier est chaleureusement acclamé.

Notre président clôt l'assemblée à 20h37.

Le secrétaire

Le président

Sylvain CONSTANTIN

Sylvain BIGLER